

L'écriture d'une constitution « interne » de la province accompagnée d'une excellente gestion, serait-ce LA meilleure stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale?

Mesdames les députées
Messieurs les députés
M. le ministre,

Bonjour, nous vous remercions de nous permettre de comparaître devant cette commission parlementaire afin de présenter ce court mémoire portant sur le projet de loi no. 57, Loi sur la consultation des citoyens sur l'aide aux personnes et aux familles. Nous avons déjà eu la chance de comparaître en commission lors du projet de loi no. 9 portant sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités ainsi que certaines organisations touchant le développement économique régional tels les CLD inclus dans le préambule de ce projet de loi. Sachant qu'une partie de ce précédent mémoire rejoignait aussi le projet de loi no. 57 et, c'est pourquoi que nous avons trouvé opportun de vous rédiger un mémoire plus complet afin d'avoir la chance de vous le présenter et l'argumenter avec vous, M. le ministre et vos députés siégeant à cette commission des plus importante pour les années à venir. Nous mêmes, nous sommes des jeunes gens vivant une situation de pauvreté au quotidien donc nous pourrions vous en parler et vous remettre des exemples de stratégies que nous voyons utiles à considérer dans votre plan d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Par ce mémoire ici présenté, nous osons espérer saura éclairer ceux et celles qui participeront à cet exercice avec nous, le Comité des Citoyens vigilants de Québec.

Cependant, il est nécessaire qu'au départ nous vous informons que nous entretenons de sérieuses réserves quant aux résultats de cette consultation publique sur la loi no. 57, compte tenu que certains membres faisant partis du Comité des Citoyens vigilants de Québec ont participé à la commission parlementaire portant sur la Loi no. 99 et Loi no. 9. La loi relative aux droits et aux prérogatives de la population québécoise (Loi no. 99) instaurée par le ministre Joseph Facal. Selon nous, la consultation sur cette loi n'a pas donné les résultats escomptés. Puisque l'idée de créer une « assemblée constituante » faisait consensus parmi plusieurs intervenants, fut escamotée et laissa perplexe plusieurs d'entre nous quant à notre participation future dans la présentation d'un mémoire en commission parlementaire. Malgré tant de travail, d'énergie et d'intérêt déployés de notre part, nous avons été déçus de voir si peu de résultats. Actuellement, nous nous demandons sérieusement ceci ; «quelle(s) différence(s) existent-ils entre le parti Libéral et les autres partis à l'opposition?».

Voici ce que nous suggérons à tous les partis de l'assemblée nationale et ceux qui ne figurent pas encore si vous voulez rester longtemps au pouvoir surtout, en sachant que le taux de participation des citoyens comme votant baisse de plus en plus (+-20% aux dernières élections, car les gens les plus taxer sont les plus pauvres donc pas difficile à comprendre ce que vous devez faire pour les prochaines années pour les satisfaire ; rendre leur vie plus facile à vivre car il ne faut pas oublier le taux de suicide est le plus élevé de l'Amérique du Nord et les gens sont conscients, ils la constatent au quotidien).

Vous avez en tant qu'élus à vous poser de sérieuses questions face à notre avenir québécois dans un Canada Uni. Qu'est-ce que cela signifie? Nous, nous connaissons la réponse, c'est que vous n' « entendez » pas ce que les citoyens vous envoient comme message d'alerte car, vous les écoutez mais cela ne suffit pas. Quand vous dites qu'il faut « se mettre en action » mais vous mêmes vous ne semblez pas l'être ou si vous l'êtes vous ne prêtez pas attention ou vous ne mettez pas à l'action ce que vos citoyens vous dictent. Comment prêcher dans le désert quand nous n'y sommes pas? Les citoyens savent qu'ils ne sont pas entendus et c'est pourquoi qu'ils remettent même en question ceux qui les gouvernent et leur façon de le faire.

Vous avez tout un privilège de recevoir gratuitement nos quelques pistes de solutions et stratégies que notre comité a cru bon de vous transmettre afin que cela s'inscrit dans votre plan d'action de Lutte contre la pauvreté et de l'exclusion sociale due à cette situation de pauvreté autant vécu par la classe moyenne que par la classe des plus pauvres (équivalent à plus ou moins 80% de la population québécoise ce qui est insensé en Amérique du Nord de constater un tel taux de pauvreté).

Nous souhaitons rien que des bonnes actions de votre part, M. le ministre et de tous vos membres à cette commission qui prendront les décisions dans le sens des véritables besoins de vos con-citoyens qui n'attendent juste que vous leur fassiez confiance cette fois-ci, pour les années à venir.

Bonne résolution!

Le Comité des Citoyens vigilants de Québec

Solutions versus stratégies ou l'inverse se peut:

Consultez régulièrement et directement sans intermédiaires vos citoyens et appliquez les solutions qu'ils proposent tel que, d'avoir le droit d'accéder aux informations rapidement du contenu des études effectuées par Emploi Québec, de la Solidarité sociale et de la Famille sans passer par le bureau de la loi d'accès (on nous remet l'information 6 mois plus tard ou on égare notre demande d'accès à l'information).

Si on fait un retour au passé, notre grande déception vient du fait que le ministre Joseph Facal décida d'écrire un nouveau projet de loi en passant outre la consultation populaire afin d'imposer une version modifiée de son projet de loi, et de la faire adopter comme ce fut le cas du projet de loi no. 170, Loi portant sur les fusions forcées des municipalités et, qui nous en a appris davantage sur la validité de cette consultation publique. Et, que dites-vous au citoyen qui veut s'informer et qui demande à votre ministère d'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille d'accéder aux dites études effectuées qui tentent de dresser le portrait type des assistés sociaux, de leur taux de satisfaction des services reçus et surtout de leur taux de placement versus l'intégration au travail quand les assistés sociaux ou les chômeurs n'ont jamais été questionnés à ce sujet. Sincèrement, nous doutons alors de l'exactitude des résultats obtenus via ces études et nous nous questionnons à savoir quand, comment et qui a été approché pour répondre à ces études. Nous mêmes à plusieurs reprises, nous avons tenté de faire la demande d'accès à l'information et nous nous

sommes faits répondre ceci ; «on ignore de quelles études vous nous demander et de quoi est même le contenu de celles-ci, on va s'informer et on vous rappellera». Plusieurs semaines, plusieurs mois et plusieurs années passèrent et tout comme les saisons passent avec ou sans feuilles et les études se perdent au fil des vents et des tempêtes (e.i. lors du changement du parti politique au pouvoir) et se perdent également par le fait que la précarité d'emploi existe aussi chez vos fonctionnaires situés à la base de la hiérarchie. Le constat est le suivant, vos citoyens qui désirent se tenir au courant et lire le contenu de ces études pourtant rendues publiques via les médias ne se retrouvent plus accessibles via vos bureaux d'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

Une autre consultation qui a coûté cher au gouvernement tout en tenant compte des nombreuses consultations effectuées par le passé, les études, les CRÉ et les consultations présentes et prochaines qui nous coûtent énormément chères et nous nous demandons à quoi et à qui tout cela sert. La classe des pauvres (représentant 80%) ne peuvent plus payer ou se faire couper les vivres pour subsister. Quelles en sont et seront les répercussions positives? Si nous prenons par exemple, la fameuse conférence des élus qui ont organisé la « Place au citoyen » où c'est loin d'être la majorité des citoyens qui étaient présents pour donner leur point de vue et ceux qui ont eu cette chance de participer ont eu droit qu'à deux petites minutes pour décrire leur misère noire en plus d'offrir leur solution qui n'avait même pas le temps de la donner dans cette atmosphère de bousculade. C'est pourquoi que nous osons espérer qu'une bonne heure nous sera ainsi accordée pour expliquer notre vécu et nos solutions que nous aimerions voir ajoutées dans vos actions présentes et futures.

Étrange, trouvez-vous que tout ce travail vous ait coûté si cher subitement il s'est envolé tout comme les millions des années précédentes et des autres millions que votre Premier Ministre, M. Jean Charest est allé chercher directement à Ottawa. Les citoyens en ont ras-le-bol aussi que d'entendre que plusieurs millions ou milliards sont partis dans les Iles du Paradis Fiscal qui, pendant ce temps, ne sont pas investis au Québec. Nous sommes vraiment les enfants pauvres des Amériques. Pourquoi qu'on nous explique jamais que font-ils là nos millions et milliards, à quoi servent-ils là-bas, quand ils ne servent pas ici, au Québec? C'est pour cela que les citoyens se sentent voler par l'État et ont de moins en moins confiance à leur laisser gérer leurs avoirs surtout quand ils n'ont jamais été consulté. Est-ce que votre gouvernement va en investir une importante partie dans les stratégies de lutte contre la pauvreté et de l'exclusion sociale? Par exemple, dans la création d'emplois ou dans des projets de «Lutte contre la pauvreté et d'Insertion sociale» afin de rayer définitivement toute pauvreté au Québec, tout en encourageant des projets que nous mêmes en tant que citoyens tentent d'en concrétiser UN pour le bien des gens pauvres de la région de Québec et que nous vous remettons en mains propres M. le ministre, une copie d'un de nos projets qui nous souhaitons ardemment se concrétisera dans notre région « adoptive ». Ce projet serait quant à nous une excellente manière de nous insérer en société et vous aider à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale – c'est un véritable plan d'action en lui-même que nous cogitons depuis plusieurs années. Mais, actuellement, nous n'avons pas encore les outils et l'expertise de gestionnaires pour nous aider à le concrétiser. Nous faisons beaucoup du porte à porte. Et, certaines personnes et organisations nous ont fait savoir qu'il était « excellent » donc, qu'attendez-vous de vous mettre en action pour lutter contre notre pauvreté et notre exclusion sociale et celle de plusieurs autres comme nous qui croient aussi en ce projet porteur pour eux-mêmes?

Avec le peu de changement, nous avons compris dans un premier temps que la démocratie vantée par l'ancien gouvernement au pouvoir, n'avait qu'une faible valeur. L'ancien gouvernement n'a pas mentionné d'agir de façon limpide sur le fait que fusionner des municipalités contribuait à modifier la constitution. De cela, cet ancien gouvernement ne nous a jamais lancé l'invitation de s'écrire tous ensemble une constitution « interne » de la province que M. Patrice Fortin revendique depuis plusieurs années presque à chacune des commissions parlementaires et rencontres où il a la chance d'échanger ses idées bien fondées, lui-même ex-chef de deux partis provinciaux qui décrivaient et portaient bien leur nom; «J'en arrache!» et «J'en peux plus!». Il a tenté à plusieurs reprises à sa façon bien à lui, d'envoyer des nombreux messages essentiels pour sauver notre belle province et la faire prospérer mais cela commence toujours à la base si nous voulons bien que sa structure soit bien solide et efficiente.

Impliquer les citoyens dans l'écriture d'une constitution interne de la province, est-ce une excellente stratégie de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale?

Ceci étant dit, la deuxième raison qui nous pousse d'avoir certaines réserves quant aux résultats de cette présente consultation, qui est surprenant et paradoxal que cette consultation n'ait pas comme objectif final d'écrire ou inclure une Constitution interne en invitant tous les citoyens à y participer et apporter tous les changements que vous tentez d'effectuer à la pièce et sans continuité (on appelle cela dans notre jargon du «rapiécage»). Puisque qu'avec notre projet joint à ce mémoire nous interpellons aussi l'organisation municipale qui est un second pallier du gouvernement avec son pouvoir de taxer davantage les citoyens et d'établir des règlements qui, par ricochet, fait en sorte que cela implique la question de la séparation des pouvoirs et des responsabilités. Nous croyons que le municipal doit s'impliquer également dans la Lutte contre la pauvreté et l'insertion sociale de ses con-citoyens et non juste demander au gouvernement provincial et fédéral de lui donner main forte dans ce dossier «pauvreté».

Et, quand nous entendons des groupes ou associations de membres revendiquer ENCORE que c'est la faute du gouvernement en parlant au nom des assistés sociaux (par exemple) quand ils ne représentent qu'une infime partie des assistés sociaux de la région de Québec (par exemple) car, ne nous dites pas que 200 membres représentent les 35,000 assistés sociaux. C'est pourquoi que nous insistions à venir vous parler en tant que simples citoyens qui se sont donné un nom de comité; le Comité des Citoyens vigilants de Québec (notre groupe de citoyens ne reçoit aucun financement pour son fonctionnement et nous en demandons pas). Nous tentons de sonner les cloches autant au municipal qu'aux autres responsables de notre État dans leur responsabilisation face à la pauvreté et à sa lutte mais aussi de faire en sorte que des actions soient prises dans le sens des besoins que demandent ces gens pauvres et le plus rapidement possible.

À notre sens, il devrait être primordial et nécessaire d'écrire tout futur changement à l'intérieur d'un véritable projet de constitution avec la participation de tous les citoyens non représentés par des organismes mais bien représentés par eux-mêmes, nous pourrions ainsi changer les lois et les règlements qui n'ont aucuns sens et qui ne répondent plus aux besoins essentiels des citoyens vivant une situation de pauvreté (représentant 80% de la population du Québec). Après tout, n'est-il pas justement question de constituer des municipalités et sa province ainsi, revoir tous les programmes d'aide aux personnes et aux familles et les adapter aux véritables besoins de ces gens qui ont

beaucoup de commentaires à ce sujet mais qui ne sont pas du tout « entendus » (signifie bien savoir « écouter et comprendre »).

En effet, comment expliquer que depuis le jour de l'annonce de cette consultation publique, qu'il n'ait eu personne de notre gouvernement actuel ainsi que des partis de l'opposition officielle à l'Assemblée Nationale, incluant nos savants médias, nos professeurs spécialistes agrégés; philosophes, sociologues, ..., (nos chers maîtres penseurs de nos universités) qui auraient eu l'audace et surtout le courage d'expliquer que lorsqu'il est question d'une quelconque réforme des institutions démocratiques incluant les municipalités, que normalement, cela fait partie de la réécriture d'une nouvelle Constitution et non de séparation du Québec avec le reste du Canada.

C'est pourquoi, nous pensons que la réécriture de notre constitution est plus que due, elle doit se faire selon nous, dès maintenant. D'où vient le thème emprunté de notre précédent mémoire lors de notre comparution portant sur le projet de loi no.9: «se constituer sans constitution?». Selon nous, il aurait fallu qu'au départ et ce, avant même d'annoncer cette consultation publique qu'il y ait comme objectif ou ligne directrice d'expliquer que, lorsqu'il s'agit de remodeler les institutions d'un État, c'est-à-dire de modifier les structures, les pouvoirs ainsi que la taille de ce même État, normalement le tout doit être inscrit à l'intérieur d'une Constitution. Sincèrement, avons-nous trop d'élus soient disant nous représentés? À notre sens, nous trouvons et nous ne sommes pas les seuls à trouver qu'il y en a trop. Est-ce plutôt notre État incluant toutes ses dépenses outrancières qui nous coûterait si cher et non nous, les plus pauvres?

C'est pourquoi nous vous demandons ceci; soyons savants, c'est-à-dire n'échouons pas ou le gouvernement précédant à manquer de concrétiser. Dites-vous ceci, quelle est la question que les citoyens sont en droit de se poser; comment peut on croire qu'à la fin de cet exercice, le gouvernement du parti Libéral osera faire le véritable ménage et réaménagement qui s'impose avec ce projet de loi no. 57, mis à part de parler et de consulter les citoyens. Si le parti du Premier Ministre M. Jean Charest veut vraiment réformer de belles manières sur tout ce qui touche sans miner la confiance des citoyens dans leur vie quotidienne, nous l'encourageons à changer d'interlocuteurs. Qu'entendons-nous par changer d'interlocuteurs? « Entendez » davantage les citoyens qui ont une bonne expérience sur le terrain, et qui sont situés de l'autre côté du Château rempli de pouvoirs et qu'ils ont une vue imprenable sur ce qui se passe au quotidien des personnes vivant une situation de pauvreté. Offrez-nous plus de semences et des engrains de bonne qualité afin de faire fructifier davantage nos terres et nos récoltes!

Consultez régulièrement les citoyens qui vivent la pauvreté au quotidien sans passer par une interminable liste d'intermédiaires car, eux seuls connaissent les véritables solutions.

Permettez-nous de vous faire un retour en arrière car il est toujours essentiel de faire un retour en arrière pour mieux comprendre ce qui vient; lorsqu'un d'entre nous est allé en commission parlementaire sur la loi no. 99 qui, à l'époque, avait lieu au même moment que la question des fusions municipales. Il nous cite qu'en commission parlementaire; un citoyen l'a écouté et il est immédiatement intervenu, en tentant d'expliquer au ministre Joseph Facal de façon imagée ce qu'il pensait de cette loi, il s'est résumé en disant: «si j'avais le choix d'acheter une CADILLAC, en parlant du modèle de Monsieur L'Allier, je choisirais un autre modèle plus performant ou fiable

à l'image des années 2000 et qui comprendrait bien les enjeux des années futures et qui connaîtrait déjà les solutions à envisager tout en consultant d'abord ces con-citoyens». Alors, M. le ministre M. l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, on vous demande la même chose car c'est bien beau des consultations mais allez-vous mettre en place tout ce que nous vous proposons, en commençant par s'occuper du sort « des pauvres » (représentant 80% de la population du Québec) que vous avez identifié comme étant les plus vulnérables de notre société québécoise. Comment comptez-vous faire pour nous aider concrètement? en nous consultant directement sans passer par des intermédiaires telles associations de toutes sortes, toutes parlant au nom des pauvres mais n'osons parler de leur propre situation de pauvreté comme nous osons le faire au titre de gens pauvres. Car, ces groupes en plus sont subventionnés et nous nous représentons nous mêmes et nous ne le sommes et nous ne le voulons pas l'être et vous comprenez sûrement pourquoi. Donc, ces groupes ou associations diverses qui coûtent chères également à l'État actuellement, reçoivent un salaire et ne sont pas de véritables assistés sociaux comme nous le sommes mais ils sont pour quelques-uns des pauvres eux aussi nous leur accordons bien cela. Les citoyens eux-mêmes qui vivent une situation de pauvreté veulent se sentir interpellé, c'est pourquoi qu'ils veulent être consulté directement d'abord avant d'effectuer des coupures de tout genre et de tout changement concernant leur revenu. Ils trouvent que la panoplie des programmes et des mesures qui sont souvent discriminatoires par divers critères à correspondre et leur limitation en nombre de places. Ces mesures et programmes ne rejoignent pas leurs ambitions et ce qu'ils recherchent à faire. C'est pourquoi que le marché du travail se fractionne en diverses directions ou orientations afin de répondre aux divers goûts, affinités et habiletés que peuvent avoir les gens qui ont décroché du marché du travail et, non dire qu'ils sont des gens capricieux car ils ne le sont pas. Ils sont juste des gens qui pensent autrement des autres. C'est simple à comprendre! Respectons la différence!

Évaluez s'il y a encore lieu de miser sur le partenariat entre le CLÉ et le CLD pour intégrer des assistés sociaux ou chômeurs en emploi via la création de leur propre emploi; en devenant travailleur autonome ou en démarrant leur projet entreprise.

Nous allons vous dire nos attentes relativement face au CLD et du CLÉ (les portes soient disantes ouvertes aux entrepreneurs et aux travailleurs autonomes de tout genre). Si nous avions aussi le choix d'acheter une CADILLAC, nous choisirions un autre modèle. Car, nous et plusieurs autres citoyens qui aimeraient voir naître leur projet et qui travaillent très fort dans l'ombre, savent précisément quel genre d'aide nous voulons véritablement recevoir, suite à nos essais auprès de ces organisations. Nous avons appris que si nous ne connaissons pas intimement des élus ou des décideurs de la Ville de Québec, notre projet ne sera tout simplement pas encouragé. Next!

Nous nous permettons d'affirmer ceci, suite aux propos tenus par des employés des ministères cités au précédent paragraphe, nous en avons profité pour leur offrir nos éloges face à l'excellent travail qu'ils fournissent quotidiennement. Certains d'entre eux, nous ont avoué avoir auparavant obtenu de meilleurs résultats dans l'intégration des travailleurs et des entrepreneurs en devenir (travailleurs autonomes) lorsque c'est Emploi Québec qui s'occupait de cette clientèle, avant qu'une partie des responsabilités – dossier STA soit léguée au CLD régional. Même si cette commission parlementaire présente ne concerne pas tout-à-fait ce sujet (car il ne faut pas oublier que ces mesures sont acceptées par les responsables du CLD et non plus seulement d'Emploi Québec – confusion totale, nous voulons que ça cesse). Nous tenions à vous indiquer qu'il y a un pourcentage d'employés au sein

d'Emploi Québec et de la sécurité sociale, qui se cachent et ne veulent pas nous informer, nous rencontrer, nous mettre en contact avec les responsables au sein de ce même ministère (Haut-Fonctionnaires qui décident de tout sans nous consulter). Nous tenons à ce que cette situation change, et ce, au sein de tous les ministères, nous voulons en tant que citoyen participer à l'orientation du ministère en leur donnant l'heure juste de ce qui s'y passe de l'autre côté de la barrière. Pourtant, ce que nous avons à leur dire, est d'une telle importance, c'est-à-dire de mettre la lumière dans certains dossiers qui sont laissés de côté afin d'être des plus efficaces.

Et, comment se fait-il que les CLD se retrouvent dans ce projet de loi no 9, qui est adopté? Il reviendrait aux municipalités de gérer encore une fois de trop cet entité appelé CLD ainsi que les mesures du genre STA? au lieu que cela revienne au CLE de gérer ce genre de mesure? Si c'est le cas, nous aimerions voir le CLD comme une organisation améliorée à la (A++) ou ISO 2005 et toutes mesures d'employabilité ou d'insertion en emploi soit administrées et analysées seulement par Emploi Québec, et le CLD soit sous la gouverne provinciale plutôt que municipale. Ainsi on empêcherait que le modèle reste à la CADILLAC (l'encouragement au favoritisme seulement pour les amis du maire ou député qui ont le droit de développement NOTRE économie). Comprenez-vous le sens de nos propos? Car, il y a des gens comme nous, méconnus mais ayant tout un potentiel méconnu.

C'est pourquoi que nous avons conçu un projet qui rejoint en quelque sorte le guichet unique du gouvernement mais il est multiservices encore plus que tout projet qui est actuellement en fonction. Sincèrement, il est né du fruit de notre propre vécu en tant que personnes démunies et celui de plusieurs autres qui nous ont permis de prendre quelques idées. Nous ne voulons pas se vanter mais il pourrait être un véritable plan d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale si vous nous permettez, M. le ministre de vous rencontrer à quelques reprises afin de vous expliquer le détail.

Ce projet susciterait le partenariat autant du public et du privé que du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et du ministère de la Santé et des Services sociaux et autres organisations qui se retrouveront dans ce projet.

Nous sommes en accord avec la réorganisation de cet État québécois, car tout le monde est sans le savoir que ce grand travail est dû depuis fort longtemps et, à travers ce mémoire, nous vous avons guidé vers la bonne solution – moyen pour y parvenir plus efficacement. Retroussons-nous les manches, ensembles, travaillons afin de faire de notre province un exemple à l'échelle mondiale. Encourageons les projets qui seront porteurs pour nos régions!

Reconnaissez la compétence acquise comme formation reconnue pour faciliter l'intégration en emploi.

Nous déplorons le fait que le modèle actuel du CLD et du CLE, n'ont pas su composer jusqu'à maintenant avec tous les citoyens qui ont une expérience de vie et une compétence pertinente pour le type d'emploi qu'ils choisissent de pratiquer car on ne reconnaît pas la formation et l'expérience acquise de ces derniers. Ces organisations devraient tenir compte, si elles désirent évoluer elles aussi, de la compétence acquise qui est aussi une formation acquise à notre sens mais, elles ne le font pas en prétextant qu'il manque de la formation à l'individu même s'il s'est formé sur le tas de son

expérience et ne semblent pas tenir compte qu'à travers son vécu, il ait acquis une certaine expérience non négligeable sur le terrain en participant aux tâches et en secondant quelqu'un qui a sa formation reconnue et qui a pris le temps pour le former sans en recevoir un diplôme au bout. Car, il ne faut pas se le cacher le fonctionnement de nos écoles actuellement ne convient pas à tout le monde.

C'est pourquoi que nous croyons que votre ministère et celui du travail et de l'éducation doivent travailler ensemble afin de mettre-à-jour un plan d'action commun ou jumelé et réfléchir sur c'est quoi «une formation reconnue» et peut-on reconnaître à un individu sa formation acquise sur le tas de ses expériences avec une petite formation d'appoint fournie via l'entreprise ou autre moyen. Depuis fort longtemps, nous constatons que la plupart des programmes de réinsertion à l'emploi sont discriminatoires; «les aides et les subventions aux entrepreneurs sont davantage offerts pour la tranche d'âges des moins de 35 ans». Alors dites-nous donc M. le ministre de l'Emploi que fait-on avec les autres, c'est-à-dire tous ceux qui ne cadrent aucunement avec ces critères qui sont souvent impossibles à correspondre, expliquez-nous, comment allez-vous faire? en consultant cette clientèle visée sans passer par un organisme intermédiaire? et, encore en le plongeant dans cet interminable labyrinthe qui n'offre aucune sortie possible devant lui?

Évaluez si tous les programmes d'Emploi Québec sont encore pertinents aujourd'hui.

Nous disons qu'ils ne répondent plus à la réalité de la personne qui recherche un emploi et qui vivent une situation de pauvreté temporaire ou permanente, et ce, pour diverses raisons justifiées.

À notre sens, l'Action Bénévole versus le programme INSO n'est pas jugée pertinente comme expérience de travail. Nous trouvons que c'est davantage du bénévolat déguisé. Ce sont des programmes qui riment à rien, dévalorisent les personnes désirant de leur pleine bonne volonté s'impliquer (une tonne d'histoires et d'exemple à ce sujet – lors d'une autre rencontre avec vous afin de connaître tous les détails). Sincèrement, nous ne sommes jamais consultés afin de voir si ce genre d'exercice nous plaît ou rejoint nos aspirations personnelles et professionnelles. Quand aura lieu la VCD , véritable consultation directe avec le citoyen sans passer par un intermédiaire (qui coûte plus cher que les pauvres eux-mêmes), une consultation qui porterait sur l'emploi, la pauvreté, l'exclusion sociale, l'insécurité alimentaire et la sécurité alimentaire.

Les assistés sociaux ont véritablement le droit de sortir de cette pauvreté, de choisir la manière par laquelle ils veulent s'en sortir et d'avoir des revenus convenables afin de rencontrer le coût de la vie dont les revenus ne correspondent plus à celui-ci.

D'ailleurs, nous connaissons des gens qui se sont sortis de l'assistance-emploi et nous expliquent que leur salaire en tenant compte de leurs déductions d'impôts, les frais d'assurances, les frais des médicaments, les frais de transport et en plus de toutes les autres dépenses nécessaires au bon fonctionnement en tant que travailleur et qui veut le rester... ils constatent qu'ils reçoivent moins que s'ils bénéficiaient de tous les avantages qu'apportent l'assistance-emploi qui pourtant, ce revenu n'est pas majoré (haussé) depuis plusieurs années et, comme nous vous l'avons dit précédemment ne rejoint pas du tout le coût de vie actuel et ce, depuis plusieurs années déjà.

Sincèrement, nous espérons que vous faites en sorte d'apporter de véritables changements positifs et constructifs afin d'offrir une véritable chance à tous et toutes d'accéder aux programmes, aux

subventions gouvernementaux ou aux primes d'insertion afin de nous aider à réaliser notre rêve; partir notre projet de vie et qui pourrait aider celui d'un autre également. Des entrepreneurs d'ici comme à l'étranger nous dit ont fréquemment ceci; « Ne vous empêchez surtout pas de rêver, croyez-les et foncez! Réalisez-les!». Nous leur avons répondu qu'ici, on nous mettait les bâtons dans les roues et on dénigrait nos projets au lieu de les encourager, les bonifier et nous aider à les concrétiser. C'est là où se situe le véritable problème dans la belle ville de Québec, « la confiance fait défaut » car nous voulons pas miser sur les citoyens mais sur une clique qui n'aura peut-être pas nécessairement à coeur les autres pour en bénéficier également. C'est ce que la ville de Montréal ou toutes villes du Québec qui fleurissent de leur plein éclat car, ils font confiance et encouragent les initiatives des citoyens peu importe leur culture et leurs moeurs. La ville de Québec a pourtant tout intérêt de ne pas encourager rien que les mêmes personnes faisant partie de son cercle fermé d'influences. Une ville s'enrichit grâce à la richesse de sa multiciplité des façons de penser et de faire. N'est-ce pas? Que c'est cela qu'il faut plutôt encourager ainsi lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, devrait être LA pierre angulaire de cette ville.

Dites-vous bien cher gouvernement au pouvoir, que si vous visez le 100% emploi, tout en adoptant une attitude d'écoute pro-active des besoins de vos citoyens utilisateurs des services qui se retrouvent "sans travail". En se sentant entendue donc comprise, la population désactivée se dynamisera davantage pour un retour sur le marché du travail, et ceux qui ne trouvent pas d'emploi dû à la pénurie ou à la coupure du personnel ou à leur absence du marché du travail depuis fort longtemps, nous vous répondons à cela; aidez-les à construire leur propre emploi ou à faciliter leur intégration car, jusqu'à maintenant ils ne sentent vraiment pas aider mais plutôt abandonner ou misent à l'écart parce qu'ils leur manquent ceci ou cela comme critères d'admissibilité. Imaginez tous ces gens ayant un meilleur revenu, ils pourront dépenser davantage et augmenter les retombées économiques locales et provinciales bien entendu. Ce n'est pas cela que vous voulez « Brillez parmi les meilleurs? ».

Vous en collecterez davantage des impôts de façon raisonnable s.v.p. car, nous le savons qu'ils sont la nourriture principale de nos gouvernements, n'est-ce pas? Mais ce que nous ne savons pas en tant que contribuables, c'est comment le tout est géré (???). Ce n'est sûrement pas en s'efforçant de garder les citoyens dans une situation de pauvreté désolante que nous garderons la côte d'amour du meilleur endroit pour y vivre et rester. Le défi d'aujourd'hui qui appartient à tous et toutes, c'est de ne pas faire en sorte que le Québec, la belle province ressemble à un vrai pays du Tiers-Monde. Donc, un beau geste de la part de tous serait de voir une vraie distribution de la richesse par une meilleure distribution des pouvoirs et des avoirs car, ce n'est pas en enrichissant déjà ceux qui sont extrêmement riches au détriment de ceux qui s'apauvrissent de jour en jour. Il faut à notre avis tenter d'avoir un parfait équilibre entre les pauvres et les riches et c'est en équilibrant les ratio entre ceux-ci, c'est-à-dire qu'il ne faut pas voir comme scénario les riches occupant les 1/8 de la population québécoise et les pauvres occupant les 7/8. Si on se fie à ces ratios, on dénote un véritable déséquilibre fiscal dans notre province et il est donc, plus que le temps de voir et de discuter avec vos con-citoyens de quelles stratégies devons-nous mettre en place pour que la classe défavorisée qui compose le 80% de votre population soit au première loge, cette fois-ci et non l'inverse. Cela devrait être votre ultime intérêt, n'est-ce pas , d'éliminer toute trace de pauvreté de ceux ou celles qui la vivent au quotidien.

Rendre le marché d'emploi plus transparent car il ne l'est vraiment pas.

Comment se fait-il que vous dites qu'il existe des milliers d'emplois qui ne sont pas comblés, quels sont-ils? où sont-ils? Car, justement, nous nous sommes personnellement lancés comme défi d'appliquer sur plusieurs emplois via votre site web d'Emploi Québec mais les employeurs ne nous répondent jamais et s'ils nous répondent c'est qu'ils nous mentionnent que 1200 personnes ont appliqué sur le dit poste que nos chances étaient minces d'obtenir cet emploi. Plusieurs s'étant découragés d'utiliser ces outils de recherche d'emploi sur le NET, nous ont fait savoir qu'ils préféreraient davantage un service de « dispatch » d'emploi mais qui respecterait leur profil qui ont pris le temps de bien remplir à leur bureau local d'emploi ainsi que via leur code secret sur le site web d'Emploi Qc.

Nous avons souvent l'impression que vos employés font rien que de nous faire remplir des formulaires. Si, au moins, ils maintiendraient régulièrement un suivi avec les chercheurs d'emploi en usant bien sûr de leur grande politesse et de compassion, qu'ils ont malheureusement oublié dans un quelconque tiroir. ces chercheurs d'emploi trouveraient plus rapidement un emploi ou trouveraient plus rapidement ce qu'ils recherchent en tous les cas. En agissant ainsi vos employés et vos services rendus par ceux-ci obtiendraient une note de plus de 80%, ce que les employés et les services d'Emploi Qc n'obtiennent sûrement pas actuellement. Mais, nous ne sommes pas non plus naïfs car nous savons fort bien que si vos employés nous trouveraient rapidement tous un emploi, ils perdraient éventuellement leur emploi sur lequel il tient mordicus pour faire vivre eux-mêmes et leur famille, n'est-ce pas? Une modernisation de l'État est tout un défi mais le défi en vaudra bien la chandelle surtout, en sachant que c'est pour le bien de tous et de toutes sans discrimination. Nous vous accordons que ce n'est pas si simple mais « en mettant tout le monde dans le coup », nous pourrions pallier aux nombreux soucis et le dicton dit bien ceci : « vaut mieux trois têtes qu'une seule ! ».

M. le ministre, vous parlez de stratégies de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale bien, nous en avons plusieurs mais il faudra encourager tout d'abord notre projet qui en soit contient plusieurs solutions et stratégies. Invitez-nous M. le ministre en commission et nous vous remettons en mains propres ce projet que nous vous détaillerons lors d'une prochaine rencontre avec vous et vos conseillers.

Aussi, si nous retournons au site web d'Emploi Québec, n'oubliez pas que les emplois qui restent à combler ne sont vraiment pas de bons emplois où les conditions de travail sont désastreuses pour ne pas dire parfois « inhumaines » comme par exemple de travailler dans une cuisine de restaurant. Plusieurs chercheurs d'emploi nous ont confié de nombreux cas vécus dans ce secteur, ouf ! Plusieurs patrons font subir une telle violence à leurs employés...

Si un assisté social refuse un tel emploi c'est que c'est une situation abominable de travailler à un tel poste et, souvent, ce n'est pas la faute au travailleur de quitter son emploi mais bien la faute à cet employeur qui devrait LUI démissionner. Nous ne vous parlerons pas des autres situations d'emplois – « relation avec l'employeur », y'en a de toutes sortes. Si nous leur ferions passer des tests psychologiques aux employeurs comme pré-requis avant de les engager peut-être que nous découvririons aussi qui sont les vrais coupables d'une ou plusieurs pertes d'emploi. C'est autant les employeurs du secteur public et privé qui devraient sincèrement avoir un suivi soutenu avec un psychiatre ou l'employeur qui emploie un dirigeant d'organisme devrait peut-être faire passer une série de tests psychiatriques à ce dernier. C'est de quoi rendre un monde d'emploi fou, n'est-ce pas? Mais

ce n'est-il pas de nombreux médecins qui nous ont maintes fois répété lorsque nous sommes leur patient: « si nous voulons guérir votre trouble, votre problème de santé, il faut connaître la source de ce problème et traiter à la source, vous comprenez? ».

Et voilà, peut-être même une piste de solution que vous cherchez M. le ministre, allez donc voir à la source et traitez donc à la source mais pénalisez pas les pauvres car ce n'est vraiment pas là la véritable solution à envisager surtout pas en coupant les quelques dollars qu'ils ont besoin pour se sortir de leurs dettes et pouvoir bien se nourrir. Utilisez une médecine qui sera la meilleure pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale mais n'user pas de manière forte, c'est comme retourner en arrière et non aller de l'avant avec le bagage que nous avons appris par le passé et, surtout, utiliser la méthode la moins coûteuse pour nos contribuables qui ont déjà beaucoup donné à l'État depuis plusieurs années via nos parents, grands-parents et arrière-grands-parents qui ont versé tout leur dévolu en espérant que leurs petits-enfants en bénéficieraient un jour quand eux ne seront plus là.

Ajustez le salaire et le revenu pour qu'ils correspondent au coût de vie actuel.

Ce n'est pas compliqué à comprendre le salaire et le revenu ne suivent plus le coût de la vie actuel et il vous faut en tant que gouvernement baisser les impôts pour les petits salariés et hausser le revenu des assistés sociaux malgré que certains d'entre eux tentent à plusieurs reprises d'insérer un emploi, de créer leur propre emploi via le travail autonome ou autre. Nous parlons bien de ceux qui font partie de la catégorie des travailleurs IN and OUT du marché de l'emploi. Il faut considérer que ce n'est pas uniquement de leur faute parfois c'est dû aux coupures au sein de l'entreprise, d'un arrêt de contrat, d'un conflit entre l'employé et le patron ou même voir un conflit avec le représentant syndical. Il ne faut pas oublier que l'assistance-emploi est un revenu de base «essentiel» à garder tant et aussi longtemps que tous les assistés sociaux ne trouvent pas un emploi permanent, à vie.

Que dire des revenus que tous assistés sociaux ou chômeurs pourraient aller se chercher en jouant le rôle d'aidant naturel (revoir la notion d'aidant naturel car elle n'est pas juste). L'aide et le temps que pourrait fournir ceux-ci à une personne de leur entourage appartenant à la famille ou pas, devrait être rémunéré en salaire ou revenu supplémentaire au revenu de base de l'assistance-emploi mais tout se négocie, c'est pourquoi que nous vous demandons gentiment de nous consulter d'abord avant de mettre en application toutes sortes de coupures qui feront plus de mal que de bien à notre société déjà assez fragilisée. N'oublions pas qu'au Québec, nous avons pas uniquement une côte d'amour mais aussi la côte du plus haut taux de suicide en Amérique du Nord. Nous vous le répétons car nous avons l'impression que notre gouvernement ne saisit pas tous les messages que nous leur envoyons. Si vous encouragez ces personnes à aider d'autres qui sont malades ou vivent un problème de santé mentale mais avec lesquelles ils ont plus d'affinités que les organismes mises en place pour aider certains d'entre eux. Il y a peut-être plus de chance que ces personnes aidées se sentent moins seules, vivent moins de déprime et ont moins recours au système de la santé qui coûte déjà assez cher à nos contribuables.

Sachant que les contribuables aident des gens à aider des gens peut-être même des membres de leur propre famille mais que pour ces contribuables sont incapables d'apporter secours à un membre de leur famille seront-ils contents d'investir dans quelqu'un qui agira comme aidant naturel auprès d'un membre malade ou qui vit un problème de santé mentale. Nous croyons que cela est votre devoir en

tant que ministre d'en informer la population et leur demander directement s'ils seraient d'accord pour un type de rémunération pour aider un membre de leur famille ou autre personne dans le besoin d'aide comme tel que décrit plus haut., ces premiers seront plus offrants qui sait? Ainsi nous n'aurions peut-être plus besoin de miser sur CENTRAIDE ou de voir avec eux de faire leur propre réingénierie à l'interne et focaliser uniquement les nombreux millions réinvestis dans les banques actuellement pourrait vous aider à financer ce beau projet de société et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale « Aidant Naturel » même si l'idée provient du Comité des Citoyens vigilants de Québec. Nous sommes ouverts au partenariat.

Nous en avons plusieurs solutions à être envisager mais il faudrait que vous nous consultiez si vous en voulez d'autres car, en commission parlementaire nous n'aurons sûrement pas le temps de tout décrire et expliquer dans ses moindres détails et ce, pour chacune des solutions à être envisager pour aider notre monde à se sentir meilleur et en santé.

« L'aidant naturel devrait être une personne, peu importe d'où elle est parent ou pas ou si elle habite ou pas avec la personne aidée, aiderait une personne âgée, une personne étant malade, une personne vivant un problème de santé mentale, un jeune drogué,...., à faire ses commissions, ses achats, ses sorties et exercices, sa cuisine, ses appels, et autres nécessités du genre car la liste peut être longue comme c'est du cas par cas. »

Car, ce que nous remarquons actuellement plusieurs assistés sociaux préfèrent aider des proches que de retourner sur le marché du travail. Ils ont souvent peur pour ceux qui sont malades vu que ces personnes malades sont laissées à eux mêmes sans ressources pour les aider et les comprendre. De plus, les aidants naturels souvent ils ont ce petit quelque chose indescriptible qui les désigne tout particulièrement. Pour certains, c'est presque un choix de carrière ou une façon pour eux de se réinsérer en société en faisant du bien aux autres et, plus que juste leur rendre service. D'autres aidants naturels qui ont décidé de quitter leur emploi actuel pour aider un membre de leur famille, devrait aussi recevoir une compensation financière ou un revenu d'appoint.

Plusieurs assistés sociaux nous ont dit d'avoir peur que ce droit acquis ne le soit plus par faute d'une mauvaise gestion à l'interne de nos gouvernements. Nous ne sommes pas dupes, nous savons fort bien que plusieurs argents se sont envolés dans des abris fiscaux et autres dépenses que nous ignorons et pourtant ce sont nos argents, des contribuable mais nous ne possédons aucune preuve, nous ne pouvons qu'en douter. S.V.P. ne blâmez pas les pauvres pour vos erreurs du passé car, justement, ils sont vulnérables, ils sont moins fortunés et ne siègent pas au parlement ou aux postes décisionnels. Il ne faut surtout pas que l'on coupe davantage les assistés sociaux qui sont la clientèle la plus vulnérable et vous mêmes vous le dites qu'ils le sont donc..., nous espérons que cela ne viendra jamais hanter notre quotidien que de nous voir, du jour au lendemain, vivre dans la rue surtout avec les hivers que nous passons avec les - 40 degrés et moins.

Dans une société évoluée comme la notre, il ne devrait pas y avoir un seul sans abris dans la rue. C'est pourquoi qu'il faut aussi investir vos argents qui sont aussi le notre dans des appartements ou chambres pour les loger au chaud de façon permanente et des abris temporaires. Ils ont de droit de vivre de façon digne eux aussi malgré leurs problèmes vécus. L'homme n'est pas parfait alors imaginez-les. Il faut avoir plus que de la compassion pour ces gens-la et pour tous ceux et toutes celles

qui vivent une situation de pauvreté peu importe le stade où ces personnes sont rendues. Il faut apprendre à respecter chaque individu comme c'est du cas par cas. C'est pourquoi que nous défendons régulièrement depuis plusieurs années, qu'il est grand temps que nous mettions en place le revenu « universel » pour « une personne vivant seule » peu importe qu'elle soit une personne âgée, un jeune, un adulte et un malade.

C'est pourquoi, nous voyons bien que le privé et la municipalité investissent également dans cette Lutte contre la pauvreté mais comment? C'est pourquoi que notre titre du mémoire, invite tout le monde à participer à l'écriture d'une constitution « interne » de notre ville et notre province afin d'apporter tous les changements et rechercher l'entente écrite de nos décideurs face aux préoccupations de leurs con-citoyens. Et non, ce n'est pas uniquement la faute au gouvernement provincial et fédéral, c'est aussi notre faute à nous tous en tant que citoyen. Nous vivons dans l'ère de la déresponsabilisation et cette façon de penser et de faire nous inquiète vraiment. Ainsi, d'écrire notre constitution engagerait une forme de conciliation entre nous tous et toutes peu importe le statut économique où nous sommes classés.

Nous pouvons vous assurer qu'il n'a pas juste des mauvaises personnes qui sont assistées sociales car nous en connaissons et nous gardons contact afin de s'entraider du mieux que nous pouvons. Malgré des nombreuses initiatives pour nous sortir du trou noir, nous sentons que nous sommes à bout de nos énergies, que nous sommes des oubliés du système, aucun suivi maintenu par le biais d'échanges humains et agréables n'est fait de façon hebdomadaire par notre gouvernement, que se passe-t-il? vous nous avez-vous oublié?

Sincèrement, nous espérons que vous faites en sorte d'apporter de véritables changements et d'offrir une chance à tous et toutes d'accéder aux programmes et subventions gouvernementaux afin de nous aider à réaliser notre rêve; partir notre projet de vie et qui pourrait aider celui d'un autre également. Des entrepreneurs d'ici comme à l'étranger ont fréquemment cité; « Ne vous empêchez surtout pas de rêver, croyez-les, réalisez-les et foncez! ». Dites-vous bien cher gouvernement au pouvoir, que si vous visez le 100% emploi, tout en adoptant une attitude d'écoute des besoins de vos usagers qui se retrouvent "sans travail", cela incitera la population désactivée à se dynamiser pour un retour sur le marché du travail, et ceux qui ne trouvent pas d'emploi dû à la pénurie ou la coupure de postes, aidez-les à construire leur propre emploi. Ainsi ils pourront dépenser davantage et augmenter les retombées économiques locales et provinciales bien entendu.

C'est pourquoi, en sachant que nous prenons actuellement de grandes décisions face à notre avenir et celui de plusieurs autres vivant une situation de pauvreté, nous trouvons opportun de s'écrire une constitution «interne» et «entière» du Québec à l'exemple de la Colombie-Britannique, de la Nouvelle-Écosse et enfin du Nunavut.

Analysez l'avenir du logement social, l'accessibilité à une alimentation saine,(....)

Notre expérience nous dicte qu'il aurait été préférable auparavant d'économiser lorsque le dernier parti était au pouvoir afin d'investir ces argents dans des investissements plus utiles pour la communauté; c'est-à-dire pour le logement social, l'alimentation, la santé, l'éducation, le transport et l'environnement. Ainsi, ça permettrait aux gens les moins fortunés d'accéder à une vie plus saine et

d'être en meilleure condition pour travailler et/ou fonder une famille vu que nous avons le plus bas taux démographique. Nous citons ces paroles: «un esprit sain dans un corps sain ou... un corps bien nourrit engendre un esprit fonctionnel. »

C'est pourquoi, pour nous le seul véritable objet qui pourrait être utile au terme de cette consultation, et que nous aimerions voir figurer parmi les recommandations de cette commission parlementaire devrait inclure dans son rapport final une fois cet exercice terminé, sera celui que, contrairement au parti précédemment au pouvoir, de poursuivre le débat sur cette loi au-delà de cette commission parlementaire, et il ne faudrait pas avoir peur des changements à y apporter à ce projet de loi no. 57, afin d'en améliorer les conditions des personnes les plus vulnérables; ceux et celles qui vivent une situation de pauvreté à plus moyen et long terme car, c'est du cas par cas, chaque individu étant unique et ayant des besoins uniques. Par exemple, une personne qui vit avec une maladie intestinale des intestins telle que la maladie du Chron ou vit avec son diabète, toutes deux, elles doivent surveiller leur diète car elle peut tomber gravement malade et même en mourir. Alors, imaginez ces personnes malades qui fréquentent en plus les comptoirs alimentaires pour se procurer de la nourriture où on ne retrouve que des sucreries, gâteaux, pains, NI fruits NI légumes frais car ils sont tous pourris, pas de viande et de poissons.... comment voulez-vous que ces personnes n'allourdissent pas les hôpitaux?

Alors, vous comprenez bien que si nous voulons leur propre bien à ces personnes qui fréquentent ces comptoirs alimentaires. Il faut réajuster leur revenu sous forme du revenu « universel » décrit auparavant et, ainsi voilà une autre solution pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Et, ces gens pourront acheter leur épicerie comme tout le monde dans les centres d'achats et non aller chercher leur « pauvre » épicerie dans ces sous-sols d'églises désaffectés. De plus, ces pauvres sont pénalisés pour attendre des heures avant d'être servi en écoutant un sermon qui ne convient vraiment pas à toutes moeurs et religions car il ne faut pas oublié que les utilisateurs des comptoirs alimentaires ne sont pas tous des catholiques. Voulez-vous savoir comment ils sont servis.... si vous nous posez la questions, nous vous répondrons de vive voix en commission parlementaire car nous mêmes nous sommes pas gênés de vous le dire que certains d'entre nous utilisent encore ces lieux pour s'alimenter car ils n'ont pas d'autres choix. Nous faisons actuellement circuler une pétition à ce titre afin que la situation s'améliore et, si cela ne s'améliore pas, nous intégrerons un comptoir alimentaire « neutre » et « accès rapide » au projet que nous présentons au ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

Quand nous entendons via les médias télévisés, que 55% de la population vivent à peine avec un revenu familial de moins de 25,000\$ (du tiers au sixième du salaire de nos élus) et que le coût de vie ne cesse d'augmenter. Entre vous et nous, en êtes-vous bien conscients de l'écart de revenu, entre vous et nous? Comprenez-vous pourquoi nous sommes complètement à bout (travailleurs à faible revenu, assistés sociaux, travailleurs autonomes et entrepreneurs) que le taux de suicide est en hausse continuellement? Sincèrement, aurions-nous le droit en tant que citoyen de vous dire que nous croyons que vos salaires devraient être diminués et investis à bon escient, c'est-à-dire de réduire notre dette provinciale et nationale. Un exemple que vous devriez peut-être suivre ; l'acteur bien connu - M. Arnold Schwarzeneger modèle d'un politicien et homme d'affaires vivant dans cette Amérique meurtrie par leur situation économique actuelle. Il se présente comme candidat politique dans l'état de la Californie et il annonce publiquement qu'il va se servir de ses propres investissements afin d'investir, dans les entreprises avant qu'elles quittent vers la Chine et ailleurs où la main-d'œuvre est

à meilleur marché. Vous direz peut-être que cela prend toute une volonté, un sens d'humilité mais, aussi un geste rempli d'humanisme.

Nous avons rencontré plusieurs entrepreneurs du Québec; ils veulent partir vers d'autres horizons car ils s'aperçoivent des coupures et ne sont pas encouragés de rester ici, ils voient bien que l'on n'encourage que les grosses entreprises et les lobbéistes. Où sont les problèmes? Vous encouragez toujours les mêmes joueurs dans cette économie, c'est simple à comprendre.

De nombreux cas d'insertion en emploi qui n'ont pas mérités les primes de retour en emploi tel que promises et pourquoi envisageons-nous pas un revenu « universel » pour tous et toutes?

Ne vous demandez pas chers élus comment se fait-il que la population est de plus en plus septique face à vos belles promesses que vous leur promettez et qui en court de route changent d'angle de direction. Pourquoi croyez-vous que le taux de participation dans les bureaux de votes est rendu aussi bas?

Les fameuses primes d'insertion en emploi, peut-on en parler. Un jeune et un moins jeune que nous connaissons bien ont réinséré un emploi mais n'ont pas reçu leur prime d'insertion en emploi tel que promise par l'ancien et le présent gouvernement. Pourquoi c'est bien simple, je m'explique, l'entreprise qui les a engagé bénéficie déjà d'une sorte de subvention salariale offerte par Emploi Québec pour la création de ces emplois MAIS ces travailleurs qui ont trimé d'ur pour trouver leur emploi, c'est-à-dire qui ont pris plus de 3 ans avant de trouver cet emploi à moyen et long terme, eux qui étaient en dehors du marché du travail tout ce temps et qui se décourageaient voyant les étiquettes que l'on leur donnait même quand ils démontraient tous leurs efforts fournis dans leur démarche pour se trouver un travail descend. Alors cet exemple qui ressemble à plusieurs autres démontrent bien qu'actuellement, on poursuit à enrichir les plus riches et d'appauvrir ceux qui sont déjà pauvres.

Et, il doit en avoir des pelleter des situations aussi invraisemblables et dénigrantes. Alors, n'affirmez surtout pas que cette clientèle dite vulnérable ne fait rien pour s'en sortir et pour être heureuse de s'en sortir.

Éliminer toutes les coupures en commençant par retirer ou contre-carrer les lois et les règlements qui appauvrissent les gens les plus vulnérables.

Nous aurions plusieurs cas à vous citer M. le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille mais, commençons par celui qui nous tient à coeur et comme plusieurs autres qui vivent ce cas similaire au notre:

« nous sommes deux jeunes personnes assistées sociales d'âge adulte vivant indépendamment de nos parents, qui avons décidé de demeurer dans le même appartement voyant notre situation financière précaire et s'apercevant que la situation du logement disponible manque, le fait que nous voulons travailler sur notre projet d'entreprise tout en choisissant la co-habitation pour payer moins cher nos frais de logement et voyant le fait que nous devons nous endetter pour s'équiper du meilleur matériel informatique et pour défrayer nos multiples autres frais nécessaires pour développer nos affaires (déplacement – nourriture – appels interurbains – vêtements – assurance – etc.).

Notre volonté de départ de cette co-habitation était claire dès le début mais dès que les fameux 12 mois passèrent, nous devenions des victimes de cette loi qui nous désigne comme n'étant plus des colocataires mais bien un couple lié par une situation de vie maritale qui n'est pas le cas. Je vous explique pourquoi que le tout se complique et fragilise davantage notre situation d'assistés sociaux entrepreneurs. Par les médias, j'ai su que les personnes venant en aide à une personne malade (mais en ne justifiant pas plus que cela) devenait une « aidante naturelle » sans expliquer davantage la situation d'aide. Alors, je me suis dite qu'en plus de jouer le rôle de partenaire d'affaires, j'ai joué le rôle d'aidante naturelle auprès de mon partenaire d'affaires sans être rémunérée car je considère que c'était vraiment un travail que j'exerçais en plus d'avoir le droit d'avoir une certaine compassion pour cet être humain et ami. Je m'explique. Suite à la très mauvaise expérience vécue au CLD de Québec malgré que le CLE trouvait notre dossier très admissible pour recevoir la Mesure Soutien du Travailleur Autonome et notre agente nous avait bien affirmé que nous n'aurions aucun problème de l'obtenir via le CLD. Rendu au CLD, mon collègue est tombé sérieusement malade suite au mauvais traitement que nous avons reçu de ce CLD.

Je ne vous expliquerai pas tous les détails car nous avons dû vivre une période très pénible que nous aurions aimé ne pas vivre et cette situation nous a appauvri au lieu de nous amener à s'en sortir et cela a retardé nos démarches en tant qu'entrepreneurs en devenir.

Pourquoi ? j'ai choisi de jouer le rôle d'aidante naturelle même si je ne connaissais pas trop ce que cette appellation voulait dire car je voulais également sauver « les meubles » de l'entreprise que nous tentions de bâtir car, ayant investi tous deux. Me rappelant que j'ai des études et un bagage professionnel qui peuvent m'aider à le comprendre et à mieux l'aider, j'ai accepté de jouer ce rôle et de choisir cette avenue comme une façon de me réinsérer en société en me rendant utile aux yeux des autres. Car, actuellement, j'aide trois personnes et je ne suis pas payée pour cela. J'aide mon partenaire d'affaires depuis plus de deux ans et je l'aide encore, et, grâce à mon aide, il a trouvé un contrat qui nous permettra d'utiliser cette expertise acquise vu que sa famille immédiate ne voulait plus s'occuper de lui. J'ai accepté de jouer ce rôle afin de l'aider à accepter son état de santé mentale et l'aider dans tout le processus d'insertion sociale. Je me suis informé auprès de votre ministère et celui de la santé et services sociaux et personne ne connaît ce type de compensation financière alors... wouin.. que fait-on. Je poursuis mon dévouement mais qui selon moi est davantage un travail auprès de lui.

J'ai consulté la plupart des organismes venant en aide à ces personnes vivant un problème de santé mentale, pour avoir consulté la plupart d'entre eux, je me suis demandée à moi-même si les payeurs de taxes savaient ce que je savais, je ne suis pas certaine que ceux-ci aimeraient savoir ce que j'y ai découvert. Par exemple, le dédoublement des services aussi pourris des uns des autres. La plupart du personnel sont incompetents, ne connaissent pas comment aborder ces personnes. Heureusement que mon background m'a servi afin de ne pas faire perdre trop de temps à mon ami qui est malade et suicidaire. Je vous le redit M. le ministre revoyait au peigne fin avec votre co-worker M. de la Santé et des Services Sociaux tous ces organismes qui sont supposés être là pour aider. Nous avons trouvé après consultations de ces organismes qui ne comprennent pas et dévalorisent la personne vivant un problème de santé mentale au lieu de l'écouter et l'encourager à réapprendre ce qu'ils ont perdu à cause de leur chute de leur estime de soi provoqué par leur maladie ou état particulier. Grâce à mon temps et énergie consacré à l'aider à voir clair dans ce

labyrinthe répétitif des services inutiles ou mal encadrés, il récupère de plus en plus et il s'en sort assez bien mais s'il serait resté avec les programmes de ces organismes qui soient disantes se dévouer et comprendre ces personnes vivant un problème de santé mentale, qu'ils se détrompent et, pourtant, ils sont bien rémunérés par votre ministère et celui de peut-être du ministère de la santé et des services sociaux.

Cela revient à l'essentiel de notre mémoire. Comment évaluez-vous les services rendus par vos multiples organismes qui vous coûtent chers? surtout, si vous-mêmes, M. le ministre ne consultez pas directement les citoyens – utilisateurs sur les services qu'ils reçoivent au lieu de juste consulter les responsables des organismes, cela risque de fausser vos données et vous endettez davantage sur quelque chose qui ne vous rapporte pas. À moins que les suicides eux, vous rapportent-ils quelque chose? C'est-à-dire moins de personnes a assuré un revenu d'aide sociale.

Alors, comment voulez-vous investir aux bons endroits quand il y a même des organismes qui se chevauchent en offrant une gamme de services similaires, mal encadrés et mal formés. Parfois, je me demande si je fais des succès à tout ce que je touche, comment se fait-il que je ne reçois pas les millions pour investir dans mes projets? Je ne suis pas juste une femme d'affaires mais aussi une femme de coeur pour l'avoir un peu prouvé ici par une preuve de mon dévouement auprès d'une clientèle vivant un problème de santé mentale. Je déplore le fait que nous pénalisons les bonnes personnes dévouée pour son entourage au lieu de les encourager et les récompenser pour avoir sauvé la vie à plusieurs d'entre eux-ci.

Et, quand vous parlez qu'il ne faut pas démolir ceci ou cela mais moi, je parle de modernisation et de construction depuis le départ et je ne suis pas la seule, M. Patrice Fortin a peut-être été mal perçu par plusieurs en politique mais il est visionnaire même s'il est quelque peu dérangement, il est juste actif et bien éveillé. Sincèrement, je ne comprends pas comment se fait-il qu'actuellement aucun parti politique l'est embauché et lui ai trouvé un emploi car il vit toujours sur l'aide sociale et il n'est pas mal de le dire. Pourtant, M. Fortin a connu toute une vie de rêve dans sa jeunesse car son père était un entrepreneur et, par la suite, il a tout perdu. Il a eu tout un choc et il a connu c'est quoi vivre dans la pauvreté. Ensuite, il a tenté d'investir dans deux partis politiques au provincial et au municipal et il s'est retrouvé à son tour, un assisté social. Nous ne comprenons pas comment se fait-il qu'il n'a jamais été approché malgré un tel savoir autant sur le plan historique, politique, et en droit. Il sera très aidant car il connaît certaines excellentes solutions afin de rendre ce Québec plus fort et fier de l'être. M. Fortin est un homme de terrain assez méconnu car il est rempli de solutions.

Revenons à mon histoire et celle de mon partenaire d'affaires. Le temps passe, le diagnostic posé, nous devons vraiment remettre nos plans à plus tard. Les mois et les années passent et ne se ressemblent pas, nous recevons un avis de notre bureau local d'Emploi et de la Solidarité qui nous avise que nous avons changé de statut en rapport avec une certaine loi et règlement et que nous allons voir notre chèque diminué de 300\$/mois, e.i. 150\$/mois en moins pour chacun d'entre nous ce qui est énorme et injuste car nous ne sommes pas un couple mais bien deux colocs qui ont choisi de vivre dans le même appartement pour diverses raisons mais pas celle de la vie maritale, nous pouvons vous le jurer. Notre agente voyant bien que nous n'acceptons pas cette décision, elle nous invite à signer d'autres papiers afin de vérifier nos dires mais malheureusement, lors du cochage de cases, elle nous a obligé de cocher la case où nous confirmions que nous vivions bien maritalement

vu la loi mais, pourtant elle le savait bien que nous ne l'étions pas pour lui avoir répété à maintes reprises par écrit et verbalement et, nous tentions de lui expliquer que j'agissais uniquement comme « aidante naturelle » et non à titre de conjointe car nous ne le sommes pas conjoints. Tous deux ne connaissant pas nos droits et ne sachant pas où trouver l'aide appropriée pour nous sortir de là, nous avons dû passer ce verdict comme se sentant bien coincés et vulnérables. Notre agente nous avait dit « bonne chance » si nous voulions contester cette décision car la loi est là et nous sommes automatiquement considéré comme formant un couple. Nous sommes bien des jeunes gens vulnérables car, maintenant avec ce revenu diminué de beaucoup, nous le sommes encore plus, nous manquons tant d'énergie avec tout ce que nous venons de vivre comme situation CLÉ – CLD – hospitalisation – rééducation – changement de situation à l'aide sociale – manque de nourriture – les banques qui nous courent après – etc. Si nous avions gardé notre 150\$/mois, nous aurions pu payer un peu plus nos dettes mais sans plus. Car, de toute façon, nous considérons que ce revenu de base à l'aide sociale est bien plus qu'insuffisant. Un revenu « universel » aurait plus de bon sens.

Comme vous voyez bien ce fut une situation des plus pénible de ma vie et de sa vie, tout ceci en l'espace d'un an, cette décision finale de notre bureau d'Emploi et de la Solidarité venait de tout compromettre. Notre chance de s'en sortir venait de s'amoindrir même voir s'éteindre à nos yeux. Nous avons vraiment eu l'impression qu'on nous volait ou nous pénalisait pour nous ne savons quoi au juste, le fait de devenir un couple selon la loi, on coupe?

Par la suite, je suis à mon tour tombée malade, épuisée, dépressive par tous ces événements qui se sont bousculés comme je n'avais aucune emprise sur ce qui se déroulait devant moi et lui. Tout était stoppé pendant 2 mois, ensuite, dès que je me sentais mieux mentalement, j'ai recontacté mon agente de l'aide sociale, devenue NOTRE agente à tous les deux que nous voulions aller en appel à cette décision prise. Elle me signale qu'elle possède plusieurs preuves contre moi, prouvant que je suis bien une conjointe car ayant prêté support à un chum ou conjoint ce qui était faux et elle le savait pourtant pour lui avoir dit depuis le tout début du 12 mois passés. Je n'étais pas considérée comme une supposément « aidante naturelle » car je ne possédais aucune preuve pour le justifier et notre agente nous a affirmé qu'elle ne connaissait pas toutes les compensations financières qu'un assisté social pouvait être admissible. Ouf! Quelle énergie déployée pour se défendre quand on n'a déjà pas assez d'énergie, il faut aller la chercher au fond de notre ventre même quand il est vide, affamé et que nous y voyons que des étoiles à cause provoqué par une subite faiblesse.

À mon tour, me sentant impuissante face à ce système, je tombe moi aussi malade, épuisée, burn-out surtout lorsque que l'on m'accuse de m'être compromettre en tentant d'expliquer que j'étais une partenaire d'affaires et non une conjointe et que, de plus, je jouais le rôle d'aidante naturelle auprès d'une personne vivant un problème sérieux de santé mentale. Nous, en tant qu'assisté social nous ne voulons pas avoir le sentiment d'être vulnérable mais le système nous rend ainsi. Nous avons l'impression que le personnel travaillant dans ces bureaux aime piocher sur les gens vulnérables. Moi, ce que je voulais c'est de recevoir une certaine indemnisation ou une compensation financière pour récompenser tout le travail fourni auprès de cette personne malade. Pourquoi j'ai fait tout cela, c'est qu'au départ, j'ai une formation en éducation, spécialité adaptation scolaire et sociale à l'Université et j'ai déjà travaillé avec cette clientèle vivant des troubles mentaux et de comportement et voyant que, le système de santé prenait trop de temps avant de l'aider.

Je peux même en profiter de vous parler des programmes d'insertion en emploi pour ce type de clientèle que mon jeune partenaire a tenté de prendre comme avenue pour réinsérer la société et le monde de l'emploi. Ça été affreux, de la démolition de son estime sur toute la ligne qui, pourtant, il avait pris une bonne année à se refaire sa confiance en lui grâce à mon support en tant qu'ami et coach (car il me considère comme un coach). Moi, pendant ce temps, vivant toujours une situation de pauvreté et de fragilité, je tentais tant bien que mal d'en sortir par différents trucs, stratégies personnels.

Un an plus tard, notre cas est rendu au tribunal administratif mais ça tarde à nous convoquer comme le système poursuit à nous pénaliser quand nous ne sommes coupables de rien, rien que de bonnes personnes qui veulent tout simplement s'en sortir mais qui ne sont malheureusement pas compris. Alors, nous aimerions que si M. le ministre lui-même peut nous aider à récupérer une modique somme de plus de 3000\$, le montant qui nous ont coupé à l'aide sociale depuis le début de nos coupures, un montant qui servirait à payer nos dettes accumulées et cette coupure nous a appauvri au lieu de nous sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Le fait aussi, d'avoir de la difficulté de se nourrir convenablement, nous sommes obligés de fréquenter les comptoirs alimentaires d'où la naissance du Comité des Citoyens vigilants de Québec et au fil de nos rencontres et luttes personnelles non médiatisées sauf que cet été, lorsque notre petit groupe d'utilisateurs des comptoirs alimentaires ont déploré la fermeture des seuls lieux qui distribuent la nourriture aux démunis durant l'été (2 mois approximatifs) à l'Agence de développement des réseaux de santé et des services sociaux, des journalistes ont parlé de nous dans les journaux. Nous leur avons déploré qu'aucun service d'urgence n'est mise en place par aucune organisation municipale et provinciale. Nous avons commencé d'ailleurs à faire circuler une pétition qui décrit l'atmosphère qui règne dans ces lieux et quel genre de nourriture de mauvaise qualité nous y trouvons. J'ai été une deuxième fois malade et je suis pas la seule, suite à l'ingestion de ces aliments distribués. Je me suis même retrouvée à l'hôpital et le médecin m'a dit que si je n'entrais pas aussi vite à l'Urgence je serai morte car j'avais contacté la fameuse bactérie infectueuse au niveau de la gorge et je m'étouffais peu à peu. Si je n'aurai pas mis les pieds et je n'aurai pas consommé la nourriture dans ses sous-sols d'églises, je ne serais pas aussi malade et fragile. Toutes ces actions, ces écrits et ces rencontres que nous avons effectuées au nom de ce comité de citoyens, nous les avons fait sans être rémunéré car nous étions vraiment désillusionnés de voir comment les gens pauvres sont mal traités et nous voulons jouer la game du fair play avec nos gouvernements. »

Si vous désirez une copie de la pétition que nous faisons présentement circuler, nous vous en donnerons une copie sur demande.

Comme vous voyez, nous sommes des gens vulnérables mais aussi vigilants en fait qu'ils sont devenus par la force des choses. Nous avons vraiment passé de durs moments et nous savons fort bien que d'autres s'en viennent et nous ne voulons surtout pas en rester là. Nous pensons à nous et à tous ceux et toutes celles qui subissent ce que nous subissons à chaque jour et à chaque semaine. Nous voulons que cette réalité change et nous nous efforçons pendant que notre santé n'est pas si mal au point.

Si je prends le temps de vous expliquer notre cas personnel, c'est que combien d'autres comme nous ont vécu une situation similaire et que cette situation de pauvreté les ont jetté littéralement par terre et qui pourtant ils ont eu une enfance heureuse avec d'excellents parents qui ne sont plus là.

Vous avez bien raison en partie M. le ministre lorsque vous parlez que vous ne voulez pas que les jeunes s'habituent ou s'approprient de vivre comme un assisté social car la rue n'est pas loin non plus. Surtout, ce jeune qui vit avec ses parents qui travaillent tous les deux sauf que, y'a un MAIS... s'il prouve qu'il n'a pas de travail disponible dans sa région malgré sa multitude de démarches en recherche d'emploi pourquoi alors lui couper son seul revenu qui lui permet d'avoir un petit gagne pain pour s'offrir un petit quelque chose pour changer sa position. Il peut peut-être pas vivre son autonomie comme il l'entend bien mais au moins il reçoit quelque chose, il est quelqu'un et non quelque chose qui fait partie des meubles de la maison de ses parents.

Mais, si nous prenons le cas du jeune qui vit chez ses parents travaillant tous les deux et, qu'il se trouve qu'il y ait plusieurs emplois disponibles, il ne devrait pas faire le difficile et accepter pendant un certain temps un emploi. Ainsi, il sortirait ou il ne connaîtrait pas ce qu'est vivre comme un assisté social beaucoup plus vite et verrait éventuellement à se trouver un meilleur emploi par la suite, peut-être? Mais, si ce même jeune occupe un emploi qui lui fait pas gagner autant d'argent que s'il ne travaillait pas et, subirait en plus la pression inhumaine de son patron bien que, pensez-vous qu'il choisirait comme situation plus saine à vivre.

Comme vous avez si bien dit, M. le ministre c'est du cas par cas, c'est pourquoi que gérer ce ministère demande toute une finesse surtout vis-à-vis les plus vulnérables de notre société québécoise. Bonne chance M. le ministre! Mettons-nous tous à l'oeuvre dès maintenant! Soyez pour nous notre chef d'orchestre, c'est-à-dire en suivant ce que nous vous avons proposé quelques pistes de solutions et stratégies dans ce présent mémoire et dans nos futurs échanges en commission avec vous et vos collègues.

Nous espérons que vous oserez inviter des simples citoyens qui ne font partis d'aucun groupe affilié car nous venons à titre de bons citoyens qui ont à coeur la vie des autres qui tentent du mieux qu'ils peuvent de se sortir de leur grande pauvreté qui est si lourde à porter et à vivre. Il ne faut pas juste voir et décider en rapport que nous vivons dans un contexte de mondialisation mais bien de tenir compte des besoins essentiels et des moeurs des individus qui composent cette société québécoise afin que nous puissions bien conjuguer avec les pays étrangers. Entre d'autres mots plus simples, tu ne vas pas envoyer un entrepreneur qui a le ventre vide pour aller développer des contacts à l'étranger ou envoyez un père ou une mère de famille à l'étranger loin de sa famille.

Nous aimerions vous livrer un dernier commentaire, que nous osons espérer fera réfléchir certains qui ont ou pourraient avoir des attentes suite à cette consultation. Voici la réflexion suivante que nous vous partageons: « Se pourrait-il qu'un mot tel que « Constitution » soit un mot tabou qui fait peur à un tel point que la citation d'Arthur B. Clark y trouve tout son sens: « Toute science qui n'est pas comprise, est perçue comme magie » ».

Si vous nous invitez en commission, vous aurez droit de consulter notre tableau explicite sur le syndrome de la labyrinthite aiguë. Vous apprendrez comment il faut guérir cette pathologie avant que la situation s'envenime. Il n'est jamais trop tard pour s'en guérir.

Il faut s'occuper de tout son monde peu importe le statut ou de la classe de gens qu'ils appartiennent.

Soyons solidaires! Écrivons-nous une constitution qui nous ressemble et nous rassemble!

Par le **Comité des Citoyens vigilants de Québec**